

Accueil: le respect des femmes à la Une

■ Des cours de "respect des femmes" seront bientôt donnés aux migrants dans tous les centres d'accueil.

Le secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, Theo Francken (N-VA), a fait savoir à nos confrères de "Sudpresse" qu'il mettrait en place dans les jours ou les semaines à venir un cours de respect des femmes destiné aux demandeurs d'asile.

Cette proposition, que certains critiquent car pouvant mener à la criminalisation des migrants, survient peu après la vague d'agressions sexuelles commises à Cologne durant la nuit de Nouvel An. Le cabinet du secrétaire d'Etat précise que "cette idée existait déjà avant les faits de Cologne". "Rien ne prouve que les auteurs sont des demandeurs d'asile", tient d'ailleurs à rappeler Katrien Jansseune, la porte-parole de Theo Francken.

Le modèle norvégien

L'idée de cours sur le respect des femmes, le secrétaire d'Etat l'a puisée en Norvège, où ce type de formation est donné sur une base volontaire dans les centres d'accueil pour les demandeurs d'asile. Ce modèle est actuellement expérimenté dans un centre destiné aux adolescents en Bavière. "Des cours de ci-

toyenneté sont déjà dispensés dans les centres. On explique comment prendre le bus mais aussi quelles sont les règles à respecter en Belgique", explique Katrien Jansseune. La problématique du respect de la femme était déjà abordée dans certains centres mais nous allons l'étendre à tous", continue la porte-parole. Le secrétaire d'Etat à l'Asile compte également adapter les formations en fonction du centre, de sa population, et ainsi "mettre l'accent sur certains points". La forme que prendront ces cours doit encore être déterminée. Le cabinet Francken s'en assure: une telle formation ne pourra être que bénéfique et ne stigmatise en aucun cas les demandeurs d'asile comme de potentiels violeurs.

"Il ne faut pas abuser de notre hospitalité"

Cette nouvelle mesure fait partie d'un ensemble d'autres propositions ficelées lors de diverses réunions avec le ministre de l'Intérieur et visant à éviter les troubles dans les centres d'accueil. "Nous avons remarqué que l'exclusion du réseau d'accueil durant trente jours n'était parfois pas une sanction suffisante et avons décidé de serrer la vis avec les demandeurs d'asile. Il ne faut pas abuser de notre hospitalité", déclare sèchement Katrien Jansseune. Si un de-

mandeur d'asile a un comportement inacceptable, nous l'enverrons en centre fermé, comme cela a été le cas pour les deux Afghans du centre de Bredene qui ont commis une agression sexuelle sur une fillette de 11 ans dans un centre." Le secrétaire d'Etat est entré en contact avec Fedasil et leur demande de libérer des places en centres fermés afin d'y placer les fautifs. Une fois dans le centre, la demande d'asile est analysée tout en tenant compte des faits commis.

Ces sanctions sévères viennent s'ajouter aux récentes mesures restrictives prises à l'encontre des migrants comme, récemment, la limitation droit de séjour à cinq ans.

L.V.

"Si un demandeur d'asile a un comportement inacceptable, nous l'enverrons en centre fermé."

KATRIEN JANSSEUNE
Porte-parole
de Theo Francken (N-VA),
secrétaire d'Etat
à l'Asile et à la Migration.

Du "racisme déguisé" pour Isabelle Simonis

Isabelle Simonis (PS), ministre des Droits des femmes et de l'Egalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a réagi à la décision du secrétaire d'Etat à l'Asile via un communiqué de presse. La ministre dénonce l'instauration des cours de respect des femmes dans les centres d'accueil auprès des migrants et s'interroge sur le fondement d'une telle décision. Isabelle Simonis rappelle notamment l'étrange coïncidence entre la récente instauration de la mesure et les attaques à caractère sexuelles commises à Cologne.

"Theo Francken, veut imposer des cours

de 'respect' des femmes à destination des personnes migrantes sans réels arguments de fond légitimant cette décision. Il se base sur un fait divers survenu en Allemagne pour lequel nous ne disposons d'aucun élément probant: l'identité des auteurs des agressions de Cologne n'est pas encore connue [...]. Proposer des lors une telle

mesure aujourd'hui, en Belgique, c'est faire un amalgame entre indications formulées dans une enquête allemande et personnes réfugiées. C'est un timing inapproprié qui camoufle un racisme à peine déguisé", peut-on lire dans le communiqué.

Le ministre de l'Intérieur, Jan Jambon (N-VA), a également tenu à réagir. Interrogé à la Chambre sur les conséquences à tirer des agressions sexuelles en Allemagne, il a dit vouloir faire de la protection de l'intégrité physique une des priorités du projet de note-cadre sur la sécurité intégrée et du prochain plan national de sécurité. Il a aussi rappelé l'existence d'un plan de la secrétaire d'Etat à l'Egalité des chances, Elke Sleurs (N-VA), comprenant 235 mesures dont des actions promouvant les droits de la femme dans les centres d'asile.

L.V.